

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE OPTIMUM DE NEGOCE IVOIRIENNE » en abrégé « SONI »

Siège Abidjan –Cocody, Riviera Anono, à 500m du dispensaire d'Anono, lot n°1032, ilot n°101, section BS, parcelle 18, 17 BP 58 Abidjan 17, Lot 1032, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE OPTIMUM DE NEGOCE IVOIRIENNE » en abrégé « SONI »

Objet : Achat et vente d'hévéa, de palmier à l'huile, de cacao, BTP, Immobilier (gestion, location, vente), Fourniture de bureaux et informatique, Hydrocarbure, produits phytosanitaires et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan –Cocody, Riviera Anono, à 500m du dispensaire d'Anono, lot n°1032, ilot n°101, section BS,

parcelle 18, 17 BP 58 Abidjan 17, Lot 1032, Ilot 101

Dirigeant(s) M YEO KPAYERIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05630 du 06/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34111/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

